

SOMMAIRE

CHARTE DE POLONAIS	3
NIVEAU A1	3
<i>Les quatre compétences</i>	3
La compréhension auditive	3
L'expression orale	3
La compréhension écrite	3
L'expression écrite	3
<i>Les outils langagiers</i>	4
Grammaire	4
Vocabulaire	4
Phonétique	5
<i>Modalités d'évaluation</i>	5
Expression orale	5
Expression écrite	5
Compréhension orale	5
Compréhension écrite	5
<i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale</i>	6
<i>Les supports pédagogiques</i>	6
Document de référence	7
NIVEAU A2	8
<i>Les quatre compétences</i>	8
La compréhension auditive	8
L'expression orale	8
La compréhension écrite	9
L'expression écrite	9
<i>Les outils langagiers</i>	9
Grammaire	9
Vocabulaire	9
Phonétique	10
<i>Modalités d'évaluation</i>	10
Expression orale	10
Expression écrite	10
Compréhension orale	10
Compréhension écrite	10
<i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale</i>	11
<i>Les supports pédagogiques</i>	11
Document de référence	12
NIVEAU B1	13
<i>Les quatre compétences</i>	13
La compréhension auditive	13
L'expression orale	13
La compréhension écrite	13
L'expression écrite	13
<i>Les outils langagiers</i>	14
Grammaire	14
Vocabulaire	14
Phonétique	14
<i>Modalités d'évaluation</i>	14
Expression orale	14

Expression écrite	15
Compréhension orale	15
Compréhension écrite.....	15
<i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale</i>	15
<i>Les supports pédagogiques</i>	16
Document de référence	16
NIVEAU B2.....	17
<i>Les quatre compétences</i>	17
La compréhension auditive.....	17
L'expression orale.....	17
La compréhension écrite	17
L'expression écrite.....	17
<i>Les outils langagiers</i>	18
Grammaire	18
Vocabulaire	18
Phonétique.....	18
<i>Modalités d'évaluation</i>	19
Expression orale	19
Expression écrite	19
Compréhension orale	19
Compréhension écrite.....	19
<i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale</i>	19
<i>Les supports pédagogiques</i>	20
Document de référence	20
NIVEAU C1.....	21
<i>Les quatre compétences</i>	21
La compréhension auditive.....	21
L'expression orale.....	21
La compréhension écrite	21
L'expression écrite.....	21
<i>Les outils langagiers</i>	22
Grammaire	22
Vocabulaire	22
Phonétique.....	22
<i>Modalités d'évaluation</i>	22
Expression orale	23
Expression écrite	23
Compréhension orale	23
Compréhension écrite.....	23
<i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale</i>	23
Document de référence	24

CHARTE DE POLONAIS

NIVEAU A1

L'objectif de l'enseignement dans les groupes élémentaires (niveaux A1, A2 et B1) est d'atteindre, à la fin du niveau A1, une maîtrise du polonais qui permette à l'étudiant d'utiliser une documentation en polonais ou de pratiquer la langue polonaise dans un contexte n'exigeant pas de spécialisation. On trouvera ci-dessous les compétences à atteindre à l'issue du niveau A1.

Les quatre compétences

La compréhension auditive

- Comprendre les consignes qui lui sont données en polonais dans le cadre du cours.
- Comprendre les simples dialogues en situation réelle.
- Comprendre les énoncés simples en situation donnée : par exemple les salutations, les excuses, les demandes, etc.
- Comprendre des énoncés courts sur un sujet précis : impressions de voyage, etc.

L'expression orale

S'exprimer en utilisant des phrases simples dans la limite du vocabulaire étudié sur les sujets suivants :

- Présentation de soi-même et d'une personne de son entourage.
- Présentation de sa famille.
- Description d'un endroit.
- Questions diverses à une personne inconnue.
- Goûts (nourriture, boissons, etc.).
- Localiser un endroit et se diriger dans l'espace.
- Récit d'une journée vécue.
- Récit d'un voyage à l'étranger.
- Occupations de la vie quotidienne.

La compréhension écrite

- Savoir lire en continu les textes et dialogues du manuel choisi.
- Comprendre les consignes accompagnant les textes et dialogues.
- Comprendre les éléments essentiels des textes et des dialogues du manuel.

L'expression écrite

Ecrire des phrases courtes dans la limite du vocabulaire étudié sur les sujets suivants :

- Professions et occupations de sa famille.
- Présentation de sa famille (prénoms, nom de la famille : relations entre les membres de la famille).

- Goûts (nourriture, boissons, etc.).
- Récit d'une journée vécue, par exemple à l'étranger.
- Son emploi du temps de la semaine.
- Sa vie quotidienne.
- Ses loisirs (musique, sport, cinéma, etc.).

A ce niveau, les étudiants devront savoir utiliser les différentes façons de s'adresser en situation formelle et non-formelle.

Les outils langagiers

Les structures suivantes seront étudiées en contexte, et dans la mesure où elles servent les compétences de communication précédemment énumérées.

Grammaire

A la fin du niveau A1, les éléments suivants doivent être obligatoirement assimilés :

- Tous les cas grammaticaux et leurs fonctions.
- Compréhension et application du mécanisme de la déclinaison des substantifs.
- Déclinaison des substantifs au singulier.
- Les trois genres des substantifs et leurs sous-genres.
- Les pronoms personnels et leurs formes déclinées.
- Les pronoms possessifs et leur fonction dans les phrases.
- Les types d'adjectifs et d'adverbes.
- La syntaxe et les fonctions des adjectifs et des adverbes.
- Tous les groupes de verbes et la conjugaison des verbes de base.
- Introduction des formes impersonnelles de base et de leurs fonctions.
- Le présent, le futur et le passé des verbes de base.
- La syntaxe des verbes utilisés dans les textes et dialogues du manuel.
- La négation des verbes.
- Certaines conjonctions de base.

Remarque : les verbes étudiés doivent correspondre à ceux présents dans les premières leçons des manuels (donc verbes de base utilisés fréquemment).

Vocabulaire

- La famille.
- L'environnement scolaire.
- Les professions.
- Les jours de la semaine et les saisons.
- Les verbes et les couples aspectuels.

On veillera cependant à élargir le registre lexical en abordant également des notions différentes de celles présentées dans les textes du manuel choisi.

Phonétique

- Les voyelles dures / molles.
- Types de consonnes : consonnes sonores / sourdes.
- Assourdissement et assimilation des consonnes.
- Les sons polonais du type dz, dź, dż, sz, cz, etc.
- La prononciation des voyelles polonaises et leurs différences phonétiques entre la langue polonaise et la langue française ; voyelles : y / i / e.
- Les voyelles nasales et leurs prononciations différentes selon leur position dans le mot.
- Interférences phonétiques.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux A1, A2, B1 et B2 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semester permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

Les supports pédagogiques

Dans la mesure où l'apprentissage de la langue polonaise aux niveaux A1, A2 et B1 nécessite l'acquisition de bases lexicales, grammaticales et phonétiques, la pédagogie repose sur l'utilisation d'une des méthodes représentées par la série de manuels de la langue polonaise dirigée par W. MIODUNKA, et éditée par la Maison d'Édition UNIVERSITAS de Cracovie (conforme au système de certification arrêté par le Ministère de l'Éducation Nationale de la Pologne en 2003).

Les conférences de niveaux A1, A2 et B1 sont bihebdomadaires (2 séances de 2 heures).

Le niveau A1 dure un semestre, soit 48 heures de cours. Il correspond aux leçons :

- 1 à 28 du manuel de polonais, Chcę mówić po polsku de S. MEĐDAK
ou
- 1 à 7 du manuel de polonais Cześć, jak się masz? de W. MIODUNKA
ou
- 1 à 8 du manuel de polonais Dzień dobry de L. Dyèvre et de M. Bouvard-Furman.

- MEDAK S., Dictionnaire de la déclinaison des substantifs polonais, PUM Toulouse, 2001.
- MEDAK S., Dictionnaire de la déclinaison des substantifs polonais / Słownik odmiany rzeczowników polskich, Univeristas Cracovie, 2003.
- MEDAK S., Dictionnaire de conjugaison des verbes polonais / Słownik form koniugacyjnych czasowników polskich, Univeristas Cracovie, 2004.

Document de référence

- Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
- Conseil de l'Europe/Les éditions Didier 2001.
- Le niveau A1 de Sciences Po est basé sur le A1 européen.

NIVEAU A2

L'objectif de l'enseignement dans les groupes élémentaires (niveaux A1, A2 et B1) est d'atteindre, à la fin du niveau A2, une maîtrise du polonais qui permette à l'étudiant d'utiliser une documentation en polonais ou de pratiquer la langue polonaise dans un contexte n'exigeant pas de spécialisation.

L'apprenant devra comprendre le contenu essentiel et les intentions des textes et des dialogues concernant les thématiques de la vie quotidienne, des loisirs, de l'école, ainsi que les situations spécifiques au monde du travail. Il doit être en mesure de comprendre la réalité de la vie polonaise (par exemple celle du tourisme à travers la Pologne). Il sera capable de parler de ses centres d'intérêts, de ses expériences, de ses rêves et de ses projets. Il devra prendre en compte son point de vue et décrire les événements du passé. Il devra également savoir utiliser les différents registres de langue selon la formalité de la situation (situations formelles et non-formelles). Il sera en mesure de connaître les conventions socioculturelles spécifiques à la communication polonaise.

On trouvera ci-dessous les compétences à atteindre à l'issue du niveau A2.

Les quatre compétences

La compréhension auditive

- Comprendre les consignes qui lui sont données en polonais dans le cadre du cours.
- Comprendre les situations quotidiennes entre au moins deux personnes, en faisant attention aux structures morpho-syntaxiques.
- Comprendre le lexique à caractère culturel.
- Saisir globalement le récit d'un fait-divers, un résumé et le commentaire d'un texte ou d'un dialogue du manuel.
- Commencer à comprendre les nuances du lexique.

L'expression orale

S'exprimer en utilisant des phrases simples dans la limite du vocabulaire étudié sur les sujets suivants :

- Donner son opinion, son avis.
- Emettre une hypothèse.
- Etablir une comparaison en utilisant les différents degrés de comparaison.
- Exposer le déroulement d'une action et les résultats d'une action (aspect imperfectif et perfectif des verbes).
- Exprimer l'accord et le désaccord.
- Exprimer le souhait, l'intention, le désir.
- Exprimer ses sentiments.

- Parler de ses collègues.
- Parler de ses occupations dans la vie quotidienne.
- Savoir jouer des rôles différents comme un patient, un client, etc.

La compréhension écrite

- Savoir lire de manière fluide les textes et dialogues du manuel choisi.
- Reconnaître les éléments lexicaux et grammaticaux déjà connus.
- Comprendre d'autres textes extraits de manuels du même niveau.

L'expression écrite

- Rédiger un texte court sur les thèmes suivants :
 - Sa famille.
 - Sa ville natale, son pays.
- Ecrire un message à son collègue.
- Rédiger une lettre amicale.

Quelques séances peuvent être consacrées à la lecture des extraits de journaux ou d'autres supports d'actualité.

Les outils langagiers

Pour la grammaire et le vocabulaire, les structures suivantes seront étudiées en contexte, dans la mesure où elles servent les compétences de communication précédemment énumérées.

Grammaire

A la fin du niveau A2 doivent être obligatoirement assimilés :

- Tout ce qui a été vu et assimilé au niveau A1.
- La déclinaison des adjectifs et pronoms.
- La déclinaison des substantifs au pluriel.
- La déclinaison de certains substantifs irréguliers.
- L'impératif et sa syntaxe (phrases affirmatives et négatives).
- Formation et utilisation des verbes imperfectifs et perfectifs.
- Les adjectifs numéraux et leur syntaxe.
- Les substantifs dérivés des verbes.
- Prépositions fonctionnant avec tous les cas grammaticaux.
- Les verbes répétitifs.
- Les verbes d'action momentanée.
- Les verbes de mouvement - déterminés et indéterminés.

Vocabulaire

- Vocabulaire des leçons indiquées.
- Les couples aspectuels.
- Listes de verbes fonctionnant avec un cas défini.

- Mots de base en ce qui concerne : les vacances, le corps humain, les passions, le sport, les rencontres, etc.

On veillera cependant à élargir le registre lexical en abordant également des notions différentes de celles présentées dans les textes du manuel choisi.

Phonétique

- Les voyelles dures / molles.
- Types de consonnes – consonnes sonores / sourdes.
- Assourdissement et assimilation des consonnes.
- Les sons spécifiques au polonais au sein des mots.
- Perfectionnement dans la prononciation des voyelles polonaises et leurs différences phonétiques entre la langue polonaise et la langue française.
- Correspondances graphie-phonie en polonais.
- L'intonation et le rythme dans la phrase, en prenant en compte les énoncés du type affirmatif, interrogatif et exclamatif, etc.
- La position de l'accent dans les mots (mots polonais et emprunts) et dans la phrase.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux A1, A2, B1 et B2 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

Les supports pédagogiques

Dans la mesure où l'apprentissage de la langue polonaise aux niveaux A1, A2 et B1 nécessite l'acquisition de bases lexicales, grammaticales et phonétiques, la pédagogie repose sur l'utilisation d'une des méthodes représentées par la série de manuels de la langue polonaise dirigée par W. MIODUNKA, et éditée par la Maison d'Édition UNIVERSITAS de Cracovie (conforme au système de certification arrêté par le Ministère de l'Éducation Nationale de la Pologne en 2003).

Les conférences de niveaux A1, A2 et B1 sont bihebdomadaires (2 séances de 2 heures).

Le niveau A2 dure un semestre, soit 48 heures de cours. Il correspond aux leçons :

- 29 jusqu'à la fin du manuel de polonais, Chceć mówić po polsku de S. MEĐDAK

ou

- 8 jusqu'à la fin du manuel de polonais Cześć, jak się masz de W. MIODUNKA

ou

- 9 jusqu'à la fin du manuel de polonais Dzień dobry de L.Dyèvre et de M. Bouvard-Furman.
- SZELC-MAYS Słowa i słówka, Universitas Cracovie.
- SERETNY A. Obrazkowy słownik języka polskiego, Universitas, Cracovie.
- MIODUNKA W., Prononciation polonaise, UJ Cracovie, 1987.

Document de référence

- Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
- Conseil de l'Europe/Les éditions Didier 2001.
- Le niveau A2 de Sciences Po est basé sur le A2 européen.

NIVEAU B1

L'objectif de l'enseignement dans les groupes élémentaires (niveaux A1, A2 et B1) est d'atteindre, à la fin du niveau B1, une maîtrise du polonais qui permette à l'étudiant d'utiliser une documentation en polonais ou de pratiquer la langue polonaise dans un contexte n'exigeant pas de spécialisation.

L'apprenant comprendra le contenu essentiel des textes généraux, des textes centrés sur un thème particulier et sur un sujet abstrait (textes contenant des structures plus complexes). Il sera capable d'utiliser les constructions polonaises de manière spontanée. Il sera en mesure de donner son point de vue par rapport aux textes étudiés.

On trouvera ci-dessous les compétences à atteindre à l'issue du niveau B1.

Les quatre compétences

La compréhension auditive

- Comprendre les consignes qui lui sont données en polonais dans le cadre du cours.
- Comprendre les dialogues en situation réelle.
- Saisir globalement les récits, les résumés, les commentaires et les dialogues du programme vidéo Let's learn polish.

L'expression orale

- S'exprimer avec confiance dans la plupart des situations de conversation de la vie quotidienne.
- Exprimer son opinion sur les questions d'actualité.
- Evaluer les diverses situations.
- Raconter des événements du passé.
- Parler de ses projets personnels et professionnels.
- Présenter un document écrit.
- Décrire une image.
- Raconter ou jouer les situations extraites du programme vidéo.

La compréhension écrite

- Lire couramment les textes et dialogues du manuel choisi.
- Comprendre les éléments essentiels des textes et des dialogues du manuel, des articles de presse, des annonces, des textes de fiction, des essais.

L'expression écrite

- Rédiger des textes sur diverses questions d'actualité.
- Rédiger des textes se rapportant aux scènes du programme vidéo.
- La correspondance formelle : la lettre, l'invitation, etc.

Les outils langagiers

Les structures suivantes seront étudiées en contexte, et dans la mesure où elles servent les compétences de communication précédemment énumérées.

Grammaire

A la fin du niveau B1 doivent être obligatoirement assimilés :

- Tout ce qui a été vu et assimilé aux niveaux A1 et A2.
- Conjugaisons des verbes irréguliers.
- Expression du conditionnel.
- Les préverbes et leur fonction.
- Les comparatifs et superlatifs des adjectifs et leur fonction.
- Les participes passés et présents, le gérondif.
- Les constructions des phrases complexes (relatives, subordonnées, etc.).
- Les adjectifs numéraux et ordinaux.
- Le groupe verbal – rappel sur les temps étudiés au niveau A2.
- Les valeurs du futur des verbes imperfectifs et perfectifs.

Vocabulaire

- Vocabulaire des leçons indiquées et du programme vidéo.
- Elargissement du vocabulaire de la communication (cf. actes de langage du niveau A2).
- Vocabulaire spécifiques aux discours de type descriptif, explicatif et argumentatif.

On veillera cependant à élargir le registre lexical en abordant également des notions plus abstraites que dans les textes du manuel choisi.

Phonétique

- La prononciation des formes verbales au passé avec les voyelles nasales.
- Types de consonnes – consonnes sonores / sourdes.
- La prononciation des voyelles polonaises et leurs différences phonétiques entre la langue polonaise et la langue française.
- La position de l'accent pour les formes du verbe au passé et au conditionnel.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux A1, A2, B1 et B2 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

Les supports pédagogiques

Dans la mesure où l'apprentissage de la langue polonaise aux niveaux A1, A2 et B1 nécessite l'acquisition de bases lexicales, grammaticales et phonétiques, la pédagogie repose sur l'utilisation d'une des méthodes représentées par la série de manuels de la langue polonaise dirigée par W. MIODUNKA, et éditée par la Maison d'Édition UNIVERSITAS de Cracovie (conforme au système de certification arrêté par le Ministère de l'Éducation Nationale de la Pologne en 2003).

Les conférences de niveaux A1, A2 et B1 sont bihebdomadaires (2 séances de 2 heures).

Le niveau B1 dure un semestre (48 heures). Le niveau B1 correspond aux 16 leçons du manuel *Z polskim na ty* de E. LIPINSKA (1ère partie du manuel). L'enseignant fera systématiquement appel à d'autres supports écrits et visuels (articles de journaux, courts textes d'actualité, documents vidéo).

Support vidéo :

- MIODUNKA W. *Let's learn polish*, Fundacja na rzecz kultury polskiej, Warszawa, 1996.

Document de référence

- Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
- Conseil de l'Europe/Les éditions Didier 2001.
- Le niveau B1 de Sciences Po est basé sur le B1 européen.

NIVEAU B2

L'apprenant comprendra le contenu essentiel des textes généraux, des textes centrés sur un thème particulier et sur un sujet abstrait (textes contenant des structures encore plus complexes qu'au niveau B1). Il sera capable d'utiliser les constructions polonaises de manière spontanée. Il sera en mesure de donner son point de vue par rapport aux textes étudiés.

On trouvera ci-dessous les compétences à atteindre à l'issue du niveau B2.

Les quatre compétences

La compréhension auditive

- Comprendre les consignes qui lui sont données en polonais dans le cadre du cours.
- Comprendre les interventions de type explicatif ou descriptif.
- Comprendre des enregistrements en situation authentique.
- Suivre une interaction sur des sujets complexes.

L'expression orale

- S'exprimer avec une relative aisance sur des sujets de la vie quotidienne.
- Développer une argumentation.
- Présenter un exposé.
- Intervenir lors de discussions et débats.
- Reformuler les propos d'une tierce personne.
- Formuler des énoncés en jouant le rôle d'un client, d'un patient, d'un consommateur, etc.

La compréhension écrite

- Lire couramment les textes et dialogues des manuels choisis.
- Comprendre les éléments essentiels des textes et des dialogues du manuel.
- Identifier les éléments importants et plus élaborés d'un texte.
- Utiliser les techniques de lecture comme la compréhension du contexte, la lecture rapide, le dégagement des informations essentielles d'un texte.

L'expression écrite

- Ecrire des textes clairs et détaillés : correspondance, rapport, compte rendu.
- Ecrire une réponse personnelle, organisée et argumentée sur un sujet précis.
- Restituer des informations de sources diverses en les formulant de manière claire et bien organisée.
- Utiliser les structures polonaises en fonction de la situation (langue formelle et non-formelle).
- Remplir les formulaires administratifs de manière correcte.
- Rédiger la synthèse d'un texte relativement long.

Les outils langagiers

Les structures suivantes seront étudiées en contexte, et dans la mesure où elles servent les compétences de communication précédemment énumérées. Celles qui ont déjà été abordées aux niveaux précédents feront l'objet d'un approfondissement.

Grammaire

A la fin du niveau B2 doivent être obligatoirement assimilés :

- Déclinaison des substantifs au pluriel.
- Déclinaison des pronoms.
- Déclinaison et syntaxe des adjectifs numéraux.
- Déclinaison des noms propres.
- Connaissance des fonctions syntaxiques des cas principaux (par exemple : accusatif et génitif) et des cas secondaires (par ex. datif, vocatif).
- Les trois genres des substantifs et leurs sous-genres.
- Maîtrise des outils exprimant : la cause, le moyen, le but, le temps, etc.
- Initiation aux transitions (connecteurs), liens logiques.
- Approfondissement des valeurs aspectuelles des verbes y compris les verbes de mouvement, des verbes à double dérivation et des verbes à valeur momentanée, etc.
- Approfondissement des structures conditionnelles.
- Les formes impersonnelles et leurs valeurs.
- Les différents types d'adverbes.
- Les substantifs dérivés du verbe.
- Les constructions équivalentes (transformations).
- Construction des formes de la voie passive et leurs caractéristiques stylistiques.

Vocabulaire

- Vocabulaire des manuels choisis par l'enseignant.
- Vocabulaire de la communication : politique, société, vie intellectuelle, commerce.
- Vocabulaire concernant la culture, les us et coutumes, les fêtes.
- Expressions idiomatiques.

On veillera cependant à élargir le registre lexical en abordant également des notions plus diversifiées que dans les textes du manuel choisi.

Phonétique

- Les enchaînements vocaliques et consonantiques.
- Les variations de phonèmes selon la prononciation régionale.
- L'intonation.
- Approfondissement des points de phonétique énumérés aux niveaux précédents (A1, A2 et B1).

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux A1, A2, B1 et B2 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et

même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

Les supports pédagogiques

- Iść czy jechać de J. Pyzik, Universitas, Cracovie 2002.
- Liczebnik też się liczy! de S. Mędak, Universitas, Cracovie 2004.

Document de référence

- Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
- Conseil de l'Europe/Les éditions Didier 2001.
- Le niveau B2 de Sciences Po est basé sur le B2 européen.

NIVEAU C1

L'apprenant sera capable de s'exprimer facilement. Il pourra mener une conversation et prendre la parole lors d'une discussion de manière spontanée, en tenant compte de l'exactitude des constructions grammaticales connues. A cette étape, il devra comprendre et utiliser les constructions idiomatiques. Il maîtrisera les conventions socioculturelles spécifiques à la langue polonaise. On trouvera ci-dessous les compétences à atteindre à l'issue du niveau C1.

Les quatre compétences

La compréhension auditive

- Suivre toute prise de parole en polonais.
- Suivre une intervention longue : conférence, exposé spécialisé, discussion, débat, etc.
- Comprendre les sous-entendus et implicites ; l'humour ; les allusions culturelles.
- Comprendre les différents parlers comme les accents régionaux ou le registre familier.
- Comprendre les expressions idiomatiques.

L'expression orale

- Communiquer sur toutes sortes de sujets, en mettant l'accent sur les différents types de conversations téléphoniques.
- Présenter un exposé complexe en ayant recours à des formes linguistiques variées.
- Intervenir spontanément lors de discussions et débats.
- Savoir différencier et exprimer les subtilités de la langue (allusions, humour, etc.).

La compréhension écrite

- Lire couramment des textes longs de divers types.
- Comprendre tous les éléments des textes.
- Comprendre les écrits spécifiques aux panneaux de signalisation, aux enseignes et aux publicités.
- Identifier les subtilités stylistiques, humoristiques, implicites, sous-entendues, etc.
- Approfondir les techniques de lecture comme la compréhension du contexte, la lecture rapide, le dégagement des informations essentielles d'un texte.

L'expression écrite

- Elaborer tous types d'écrits (argumentation, narration, correspondance, CV, etc.).
- Construire une argumentation claire, complète et bien élaborée.
- Faire un résumé cohérent d'après des informations sources.
- Savoir répondre aux courriers administratifs.

Les outils langagiers

Les structures suivantes seront étudiées en contexte, et dans la mesure où elles servent les compétences de communication précédemment énumérées. Celles qui ont déjà été abordées de manière implicite ou explicite aux niveaux précédents feront l'objet d'un approfondissement.

Grammaire

A la fin du niveau C1 doivent être obligatoirement assimilés :

- Les nuances du système aspectuel.
- Maîtriser la valence des verbes polonais.
- Déclinaison des substantifs collectifs et leur syntaxe.
- Les différents emplois de l'infinitif.
- Substitution nominale et nominalisation des verbes.
- Construction et emploi des formes des verbes impersonnels.
- Emploi des formes des participes dans le cadre des constructions équivalentes.
- Transformation de phrases simples en une phrase complexe et inversement.
- Connaître et utiliser les spécificités du discours indirect.
- Savoir utiliser les constructions équivalentes (par exemple la nominalisation).

Vocabulaire

- Vocabulaire des leçons indiquées et des différents textes.
- Vocabulaire de la communication.
- Fonction cohésive et stylistique des expressions équivalentes.
- Les onomatopées et les interjections.
- Vocabulaire de l'enseignement supérieur et la recherche.
- Vocabulaire de la presse, des problèmes de société, de l'économie et des sciences politiques, etc.
- Expressions familières.

On veillera cependant à élargir le registre lexical en abordant également des notions différentes de celles présentées dans les textes des manuels choisis.

Phonétique

- Remédiation individuelle.
- Perfectionnement de la prononciation des groupes de consonnes les plus caractéristiques en polonais.
- Approfondissement des points de phonétique énumérés aux niveaux précédents (A1, A2, B1 et B2).

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

Document de référence

- Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
- Conseil de l'Europe/Les éditions Didier 2001.
- Le niveau C1 de Sciences Po est basé sur le C1 européen.